

Procès-verbal de la séance extraordinaire de la municipalité de Ferme-Neuve légalement tenue le 14 août 2020, à compter de 9 h 00, à la salle du conseil municipal au 125, 12e Rue.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mesdames, Messieurs:

Gilbert Pilote, maire

Pauline Lauzon, conseillère

Diane Sirard, conseillère

Mario Lachaine, conseiller

Hélène Lévesque, conseillère

Yvon Forget, conseiller

et

Bernadette Ouellette, directrice générale et secrétaire-trésorière

ÉTAIT ABSENT

Monsieur :

Michel Venne, conseiller

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum ayant été constaté par la directrice générale et secrétaire-trésorière, le maire déclare l'assemblée ouverte.

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Tous les membres du conseil présents déclarent avoir reçu leur avis de convocation dans les détails prescrits par la loi.

2020-08-208

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

D'approuver l'ordre du jour tel que présenté :

1. Constatation de l'avis de convocation
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Appel d'offres FN-18-V-19 - Plans devis remplacement des conduites sanitaires de la 12^e Rue entre les 20^e et 23^e Avenues et l'ajout d'une conduite pluviale pour la 20^e Avenue
4. Rapport chien dangereux
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

2020-08-209

APPEL D'OFFRES FN-18-V-19 - PLANS DEVIS REMPLACEMENT DES CONDUITES SANITAIRES DE LA 12E RUE ENTRE LES 20E ET 23E AVENUES ET L'AJOUT D'UNE CONDUITE PLUVIALE POUR LA 20E AVENUE

CONSIDÉRANT l'appel d'offres FN-18-V-19 fait par le système d'appel SEAO pour plans et devis remplacement des conduites sanitaires de la 12^e Rue entre les 20^e et 23^e Avenues et l'ajout d'une conduite pluviale pour la 20^e Avenue ;

CONSIDÉRANT que 3 soumissions ont été reçues ;

·Galarneau Entrepreneur Général inc.	1 883 198,90 \$ plus les taxes
·Inter Chantiers inc.	2 153 046,39 \$ plus les taxes
·Entreprises G.N.P. inc.	1 907 763,28 \$ plus les taxes

CONSIDÉRANT que le processus d'analyse a été effectué le 11 août 2020 par la firme d'ingénierie Équipe Laurence ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE l'octroi du contrat pour les plans et devis remplacement des conduites sanitaires de la 12^e Rue entre les 20^e et 23^e Avenues et l'ajout d'une conduite pluviale pour la 20^e Avenue soit accordé à Galarneau Entrepreneur Général inc. au montant de 1 883 198,90 \$ plus les taxes applicables, basé sur la recommandation de la firme d'ingénierie Équipe Laurence datée du 11 août 2020 tel que déposé.

QUE le directeur des travaux publics soit autorisé à entrer en contact avec celui-ci pour confirmer notre engagement.

ADOPTÉE

2020-08-210

RAPPORT CHIEN DANGEREUX

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal a pris connaissance des recommandations du vétérinaire, de l'intervenante en comportement animal ainsi que du contrôleur animalier.

QUE le conseil déclare ledit chien dangereux et que le propriétaire devra se conformer sous certaines conditions, lesquelles lui seront transmises par le service de l'urbanisme.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent.

2020-08-211

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE l'assemblée du 14 août 2020 soit levée, il est 9 h 20.

ADOPTÉE

GILBERT PILOTE,
Maire

BERNADETTE OUELLETTE,
Directrice générale et secrétaire-
trésorière

Je, Gilbert Pilote, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Gilbert Pilote, maire